

Foix, le mercredi 23 janvier 2019

## **Épisode neigeux : les agents des Routes Départementales particulièrement mobilisés sur la zone de montagne**

Les importantes précipitations neigeuses survenues sur le sud de l'Ariège dans la nuit du 22 au 23 janvier, et tout au long de la journée de ce mercredi, ont particulièrement impacté la circulation routière sur le réseau départemental. Dès 5 heures, les personnels et engins du Conseil Départemental sont ainsi intervenus d'une façon préventive sur les chaussées les plus exposées.

Dans la journée, les opérations se sont poursuivies en zone de montagne, avec des situations particulières à gérer. Citons par exemple :

- la fermeture de l'accès à la station de Beille a été décidée du fait d'une très mauvaise météo avec peu de visibilité, la station est donc fermée.
- En fin d'après-midi, le Col de port était en cours de déneigement mais a été fermé à la circulation à partir de 17 heures, pour des raisons de sécurité.
- Le déneigement de l'accès au plateau de Bonascre pour permettre à trois autocars de porter secours aux skieurs d'Ax-3 Domaines bloqués en station suite à la panne survenue sur la télécabine ; idem pour les amateurs de glisse qui avaient choisi de skier à Goulier. L'accès à la station de Vicdessos est d'ailleurs encore fermé.
- En Couserans, l'accès à la station de Guzet est classé C3 « conditions très difficiles ». De même, sur Massat et Castillon, les chaussées ne sont accessibles qu'avec les équipements spéciaux.
- En Pays d'Olmes, les routes situées au-dessus de 700 m d'altitude ont été traitées mais restent classées en « conditions difficiles / équipements obligatoires » sur les secteurs de Roquefixade, Montségur, vers Monts d'Olmes, le Col de la Lauze ou encore dans la forêt de Bélesta.

Jeudi matin, à partir de 5 heures, les équipes d'intervention se mobiliseront à nouveau sur les routes départementales. Malgré les moyens déployés, le Département de l'Ariège rappelle que les usagers restent les premiers acteurs de la viabilité hivernale. Les conducteurs sont ainsi invités à adapter leurs déplacements en fonction des prévisions météorologiques, de l'état de leur véhicule, de leurs équipements et de leur aptitude à faire face aux difficultés prévisibles.

***Afin de faciliter vos déplacements, le Département de l'Ariège met à votre disposition un site d'information actualisée et accessible depuis votre ordinateur ([www.inforoute09.fr](http://www.inforoute09.fr)) ou votre smartphone ([m.inforoute09.fr](http://m.inforoute09.fr)). Un serveur vocal est également à votre service : tél. 05.61.02.75.75.***